

L'élevage caprin en Rhône-Alpes



La production progresse et se concentre

Les caprins sont présents sur 2 675 exploitations rhônalpines dont 1 300 ont plus de 20 chèvres. Le cheptel régional compte 113 300 chèvres qui ont produit 64 millions de litres de lait en 2010. La région représente 10 % de la production nationale. Si Rhône-Alpes est de loin la région française qui comporte le plus grand nombre d'élevages, par contre, ses troupeaux sont petits. Leur nombre a été divisé par deux au cours des dix dernières années tandis que le cheptel est resté stable.

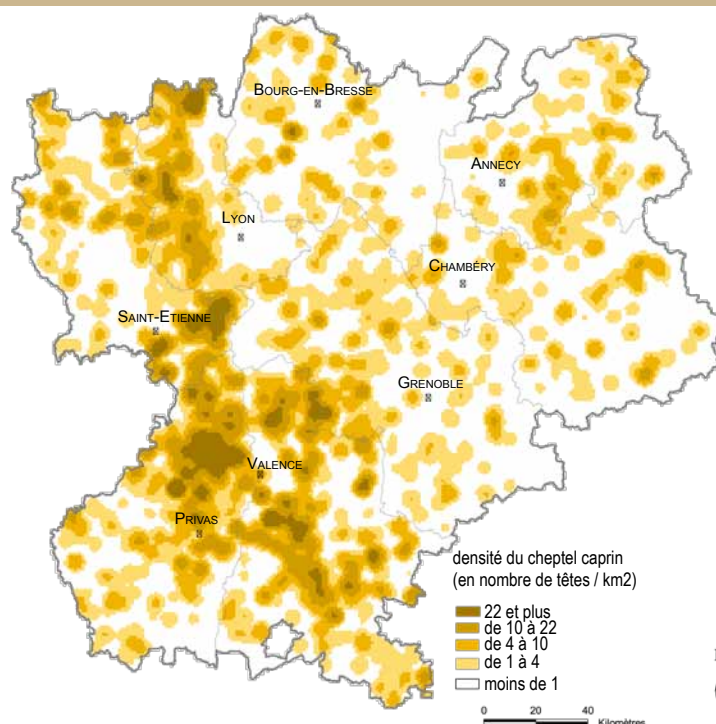
La production nationale de lait de chèvre, dominée par Poitou-Charentes, a augmenté de 36 % entre 2000 et 2010 contre seulement 8 % en Rhône-Alpes. L'élevage régional, dominé par la Drôme et l'Ardèche, est souvent situé en moyenne montagne. La production rhônalpine se caractérise par l'importance des fromages frais et des circuits courts.

Une importante région caprine

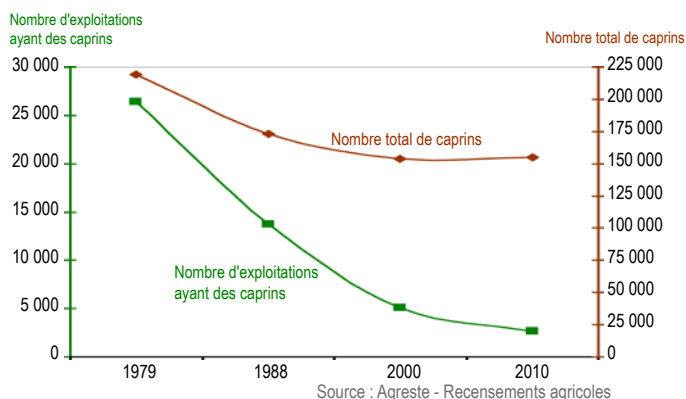
Rhône-Alpes compte 155 000 caprins, la Drôme et l'Ardèche regroupant chacun presque un quart du cheptel régional. Divers secteurs de moyenne montagne de la région (Diois, Vivarais, Pilat...) ont traditionnellement trouvé avec les caprins un moyen de valoriser des parcelles pentues. Cette activité a vécu une très forte concentration puisqu'au cours des trente dernières années le nombre d'élevages caprins a été divisé par dix dans la région (contre sept pour les vaches laitières). L'élevage caprin français est dominé par Poitou-Charentes qui concentre 32 % de l'effectif national dont 19 %

pour le seul département des Deux-Sèvres ; suivent quatre régions aux cheptels comparables : Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Centre et Midi-Pyrénées qui comptent chacune environ 11 % des caprins français. En France, au cours des dix dernières années le nombre de caprins a augmenté de 16 % ; cet accroissement s'est concentré sur trois régions : Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées. L'effectif rhônalpin est resté stable avec une régression en Ardèche (-11 %) compensée par une progression dans le Rhône (+25 %) et la Loire (+29 %).

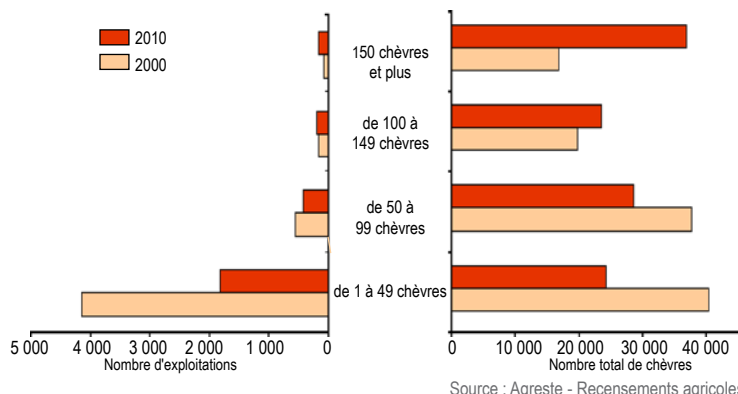
L'ÉLEVAGE CAPRIN EST UN ATOUT POUR LA MOYENNE MONTAGNE



CONCENTRATION SPECTACULAIRE DES ÉLEVAGES



LE NOMBRE DE CHÈVRES PAR EXPLOITATION AUGMENTE



Le cheptel régional se compose essentiellement de 113 300 chèvres à vocation laitière mais le renouvellement des effectifs impose l'élevage de 29 000 chevrettes.

Deux races laitières dominent : l'Alpine à pelage brun et la Saanen à pelage blanc. En Rhône-Alpes la lactation annuelle moyenne est de 565 litres au lieu de 665 litres au niveau national. Parmi les 2 675 exploitations régionales élevant des caprins, presque toutes, 2 600, ont des chèvres et un millier disposent de places d'engraissement pour les chevreaux. La Drôme concentre près de la moitié des 65 000 places d'engraissement de la région. Cette activité est parfois dissociée de l'élevage des chèvres : c'est le cas d'un petit nombre d'exploitations, seulement une vingtaine, mais elles détiennent 20 % des places d'engraissement.

Beaucoup de petits troupeaux

Avec près de 20 % des troupeaux français, Rhône-Alpes est très largement la région qui compte le plus grand nombre d'exploitations déte-

nant des chèvres. Cependant, ses troupeaux sont petits et se composent en moyenne de 44 chèvres au lieu de 68 au niveau national ; seul le département de la Drôme avec une moyenne de 66 chèvres par élevage est proche de la situation nationale. Entre 2000 et 2010 le nombre d'élevages rhônalpins de chèvres a diminué de 47 % mais leur effectif moyen a augmenté de 91 %, le cheptel régional restant de 91 %, l'agrandissement des troupeaux a été encore plus accentué puisqu'il atteint 106 %.

En Rhône-Alpes, 171 élevages de plus de 150 chèvres regroupent le tiers du cheptel au lieu de seulement 15 % en 2000. Les petits ateliers de moins de 50 chèvres représentent encore 21 % de l'effectif régional.

L'élevage caprin se spécialise

Les exploitations caprines spécialisées* concentrent deux tiers du cheptel. Le nombre d'élevages non spécialisés dans cette production a très fortement diminué, passant de 3 650 en 2000 à seulement 1 630 en 2010, avec un cheptel en chute de 29 %.

* Cf. définitions page 4

Ces exploitations non spécialisées se retrouvent disséminées parmi les nombreuses orientations de l'agriculture rhônalpine.

L'élevage régional de chèvres demeure cependant moins spécialisé que celui des vaches laitières dont 80 % sont regroupées dans l'orientation bovin lait.

DES CHÈVRES DANS LES PÂTURAGES

70 % des chèvres pâturent. De nettes différences existent selon les départements : si 88 % des chèvres ardéchoises broutent les prairies, elles ne sont que 53 % dans le Rhône. Le pâturage est très minoritaire en Poitou-Charentes, principale région caprine française.



En Rhône-Alpes 970 exploitations sont spécialisées dans l'élevage caprin ; presque la moitié d'entre elles sont situées en Drôme-Ardèche. Depuis 2000 leur nombre a diminué de 26 %, taux légèrement inférieur à la perte globale d'exploitations sur la région (-31 %). Cette évolution est différente selon les départements : les exploitations caprines spécialisées se maintiennent bien dans le Rhône mais leur nombre a diminué de 38 % en Ardèche. Cette différence s'explique sans doute par l'atout commercial constitué par la proximité urbaine. La productivité du travail est en net progrès : en 2010, une UTA permet le suivi de 48 chèvres contre seulement 38 en 2000.

LES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES CONCENTRENT 2/3 DU CHEPTEL

orientation technique	nombre d'exploitations ayant des chèvres	nombre total de chèvres	% du nombre total de chèvres	nombre moyen de chèvres par exploitation
spécialisées caprines	970	76 230	67 %	79
herbivores avec ovins, caprins et autres herbivores	510	15 410	14 %	30
bovins mixte (lait + viande)	115	3 110	3 %	27
mixtes avec cultures permanentes et herbivores	90	2 960	3 %	33
autres orientations	915	15 590	13 %	17
total	2 600	113 300	100 %	44

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une exploitation spécialisée sur trois est dirigée par une femme

Les élevages caprins spécialisés se distinguent de l'ensemble des exploitations selon plusieurs critères : dimension économique plus souvent moyenne* ou grande*, main d'œuvre très familiale et recours fréquent à un service de remplacement. Leurs chefs sont plutôt jeunes, souvent des femmes, rarement pluriactifs, avec un bon niveau de formation.

Au sein des éleveurs d'herbivores*, les chefs des exploitations caprines spécialisées ont un taux de féminisation presque deux fois plus élevé, une formation de meilleur niveau et ils sont nettement moins souvent pluriactifs.

Une grande part de fromages fermiers

En 2010 Rhône-Alpes a produit 64 millions de litres de lait de chèvre, soit 10 % de la production nationale qui a bondi de 36 % depuis 2000 ; sur la région cette augmentation se limite à 8 %.

La production de fromages de chèvre en Rhône-Alpes se caractérise par l'importance des fromages frais et la grosse part de transformation fermière : les fromages frais représentent 46 % du tonnage au lieu de 21 % au niveau national ; seulement 64 % du lait de chèvre rhônalpin est livré à l'industrie contre 80 % en moyenne nationale.

COMPRENDRE LA CRISE RÉCENTE DU LAIT DE CHÈVRE

Le lait de chèvre a une utilisation beaucoup moins polyvalente que le lait de vache puisqu'il est presque exclusivement destiné à la production de fromages.

Pendant de nombreuses années, l'essor de la filière caprine a été porté par une augmentation de consommation de l'ordre de 4 % par an ; lorsque la demande s'est stabilisée, l'essor de la production nationale et les importations de lait de chèvre ont conduit à une situation de crise. Le niveau élevé des stocks (caillé, lait concentré, ultrafiltrat, préfromage) a provoqué un recul du prix payé aux producteurs. Dans le même temps, ceux-ci ont subi une forte hausse du coût de l'alimentation de leurs troupeaux.

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES			
		exploitations caprines spécialisées	ensemble des exploitations
Les exploitations	taux de moyennes* + grandes*	69 %	55 %
	taux d'UTA fournies par des salariés permanents hors famille	6 %	11 %
	taux d'exploitations ayant recours au service de remplacement	13 %	6 %
Les chefs	âge moyen	47 ans	51 ans
	taux de féminisation	33 %	20 %
	taux de pluriactivité	16 %	27 %
	formation secondaire cycle long	27 %	19 %
	formation supérieure	23 %	15 %

* Cf. définitions page 4

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les circuits courts sont utilisés pour la commercialisation de produits laitiers par plus de mille exploitations ayant des chèvres, près de 40 % du total. Grâce à la proximité urbaine, les circuits courts sont majoritaires dans le Rhône (53 % des exploitations) ; ils sont moins fréquents en Ardèche (25 % des exploitations). Les circuits courts dégagent plus des trois quarts du chiffre d'affaires en produits laitiers pour la majorité des exploitations qui les pratiquent. Parmi les différents modes de circuits courts, la vente à la ferme domine, en particulier en Isère et en Ardèche ; elle est suivie de la vente sur les marchés, plus courante dans le Rhône. Un tiers des élevages utilisent l'intermédiaire d'un commerçant détaillant, option fréquente en Ardèche.

Les signes de qualité relatifs aux fromages de chèvre comportent six AOP dispersées sur la région. Selon l'INAO :

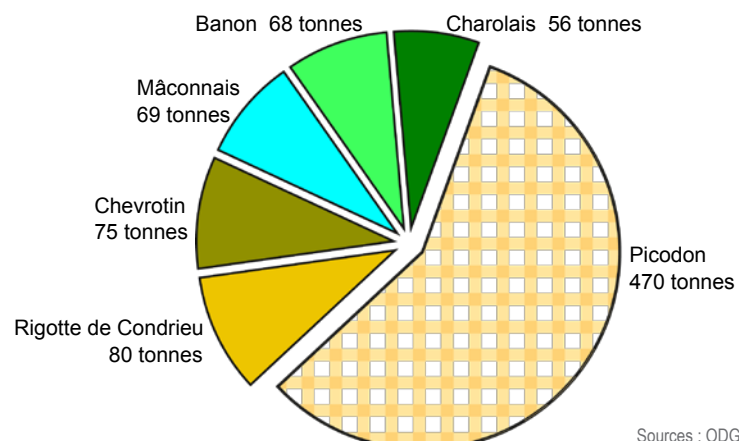
- le Picodon domine avec 470 tonnes produites en 2010. Cette appellation

qui couvre la Drôme et l'Ardèche rassemble 230 producteurs dont 90 réalisent une transformation fermière, 70 poursuivant jusqu'à l'affinage, - la Rigotte de Condrieu regroupe une quinzaine d'éleveurs du massif du Pilat, - le Chevrotin, fromage savoyard, est élaboré par une vingtaine de producteurs qui transforment et affinent, - Charolais, Mâconnais et Banon ne concernent que marginalement la région Rhône-Alpes.

L'agriculture biologique est un point fort de l'élevage caprin régional puisque 107 exploitations spécialisées sont agréées ou en conversion, plaçant Rhône-Alpes largement en tête des régions françaises. Elles représentent 11 % des exploitations caprines spécialisées de la région, taux nettement supérieur à celui observé en bovin lait (3 %). Comme pour les autres productions agricoles, la majorité de ces exploitations « bio » se situent dans la Drôme et à moindre titre en Ardèche. ■

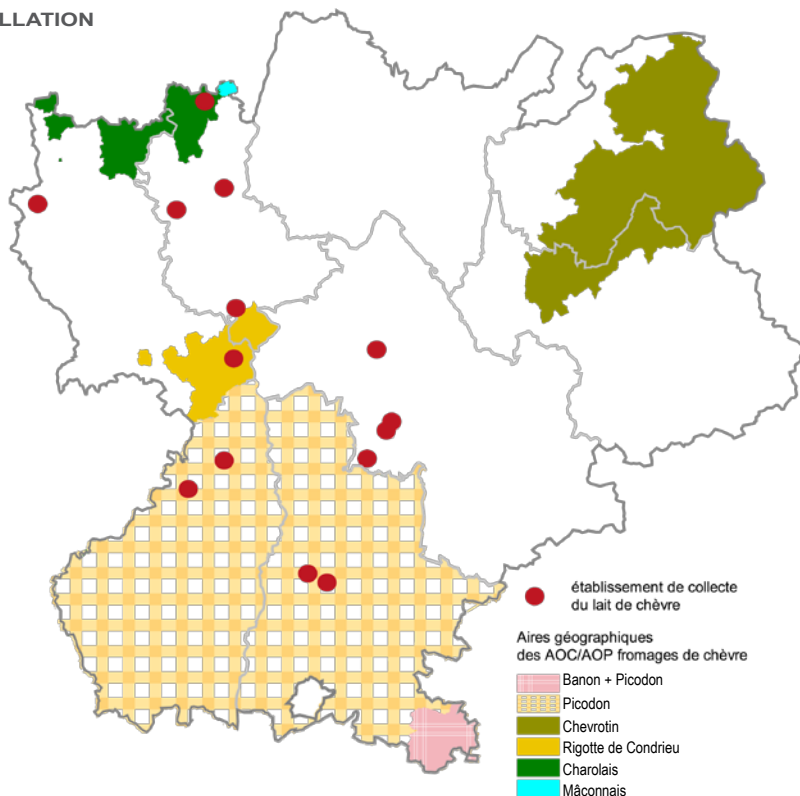
LE PICODON, PORTE-DRAPEAU DES FROMAGES DE CHÈVRES RHÔNALPINS

(TONNAGE COMMERCIALISÉ SOUS SIGNE EN 2010 POUR L'ENSEMBLE DE L'APPELLATION)



Sources : ODG / INAO / CNAOL

ÉTABLISSEMENTS DE COLLECTE DE LAIT DE CHÈVRE ET FROMAGES D'APPELLATION



Sources : DRAAF (2012) ©IGN - GéoFLA® 2011

LA VIANDE CAPRINE VEUT PROGRESSER

Deux catégories bien différentes de caprins peuvent faire l'objet d'une valorisation bouchère : les chevreaux et les chèvres de réforme. Si le cabri a toujours été une viande festive, par contre, nous avons perdu l'habitude de manger la viande de chèvre, pourtant de très bonne valeur nutritive.

Les chevreaux sont, pour les 4/5^{ème} commercialisés via la grande distribution ; ils sont alors abattus à 3 ou 4 semaines lorsqu'ils pèsent une dizaine de kg. Ils peuvent également être élevés jusqu'à deux mois pour un poids de 20 kg. Ils sont commercialisés en circuits courts par plus de 400 exploitations rhônalpines. La consommation a lieu essentiellement pour Pâques et, à moindre degré, lors des fêtes de fin d'année. La majorité des chevreaux français est exportée, essentiellement vers l'Italie.

Les chèvres de réforme sont actuellement vendues à un prix dérisoire par les éleveurs ; pourtant leur viande pourrait être valorisée par transformation en saucissons, terrines ou plats cuisinés...reste à convaincre le consommateur français.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DÉPARTEMENTAUX

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
nombre de chèvres ⁽¹⁾										
en 2010	5 800	26 050	27 600	10 300	14 250	16 000	6 700	6 600	113 300	977 000
en 2000	7 050	31 270	27 200	12 920	11 460	13 150	6 040	5 440	114 530	841 000
nombre d'exploitations ayant des chèvres ⁽¹⁾										
en 2010	155	545	420	425	315	320	230	190	2 600	14 350
en 2000	410	1 180	730	880	595	535	350	270	4 950	25 800
exploitations caprines spécialisées ⁽¹⁾										
nombre d'exploitations	50	235	210	120	90	110	85	70	970	5 100
nombre d'UTA totales	95	370	380	175	155	180	130	115	1 600	8 950
production de lait de chèvre ⁽²⁾										
quantité produite (en millions de litres)	3	19	17	6	7	7	3	2	64	650
dont livraison à l'industrie (en millions de litres)	ε	17	12	2	5	5	ε	ε	41	520
transformation du lait de chèvre ⁽³⁾										
fromages frais (en tonnes)	46	1 100	600	4	270	300	0	0	2 320	20 150
autres fromages hors fromages fondus (en tonnes)	ε	250	1 640	195	470	115	0	0	2 670	75 500

Sources : (1) Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 - (2) Agreste - SAA 2010 - (3) Agreste - EAL 2010

Définitions

La dimension économique des exploitations est évaluée au travers de leur production brute standard (PBS) qui permet de les classer en petites (PBS < 25 000 €), moyennes (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) et grandes (PBS > 100 000 €). La PBS est calculée à partir de coefficients moyens appliqués aux surfaces et aux cheptels sur la période 2005-2009. La contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

Exploitations caprines spécialisées (Otex 4830) : l'activité caprine génère plus des 2/3 de leur PBS totale.

Éleveurs d'herbivores : regroupement des Otex Bovins lait, Bovins viande, Bovins mixte, Ovins-caprins et autres herbivores.

UTA : Unité de Travail Annuel qui correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière.

Circuit court : vente directe au consommateur ou avec un seul intermédiaire.

AOP : Appellation d'Origine Protégée (équivalent européen de l'AOC).

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
 Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi - 69401 LYON CEDEX 03
 Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37
 courriel : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Pelurson
 Rédaction : Denis Ginon
 Cartographie : Laurent Hivert
 Composition : Laurence Dubost
 Photos : © Xavier Remongin/Min.agri.fr. - © Draaf Rhône-Alpes - © Rebecca Pinos/Min.agri.fr.

Impression : SSP
 N° CPPAP : 1260 AD
 ISSN : 1295 - 9049

Dépôt légal : octobre 2012
 Prix : 3,50 €